L’Officine de demain se construit aujourd'hui

Abderrahim DERRAJI - 2017-10-03 14:33:26 - Vu sur pharmacie.ma

"L’officine de demain", tel a été le thème retenu par le Syndicat des pharmaciens d’officine de Tunisie pour son premier forum qui s’est déroulé, les 29 et 30 septembre, au Palais des congrès de Tunis. Durant ces deux jours, les pharmaciens tunisiens et leurs invités ont débattu de différentes thématiques en relation avec l’évolution que connaissent la pratique officinale et sa rémunération. En effet, la recherche constante des caisses d’assurances maladies à toujours baisser les prix des médicaments, la concurrence des autres opérateurs sur les produits non médicamenteux et la menace de l’ubérisation qui plane sur tous les secteurs d’activités poussent aujourd’hui le pharmacien maghrébin à trouver les solutions idoines pour garantir la pérennité de sa profession. L’évolution de la rémunération du pharmacien constitue un des sujets qui préoccupent les officinaux à travers le monde. En effet, la rémunération, qui a longtemps été basée sur une simple marge commerciale, est en train de faire place à une rémunération sous forme d’honoraires, c’est déjà le cas en Belgique, en Suisse et au Canada, pays que la France va rejoindre puisque 5 forfaits entreront en vigueur dès 2019. L’adoption de forfaits et d’honoraires devrait en principe rendre les pharmacies moins sensibles aux baisses des prix. Mais la rémunération, à elle seule, ne permet pas de réduire le nivèlement vers le bas que connaissent les revenus de la plupart des pharmaciens. Les pharmaciens maghrébins pourraient également envisager des expériences pilotes dans le but d’adopter de nouvelles missions à forte valeur ajoutée pour la prise en charge des patients. Ces missions pourraient générer des revenus supplémentaires. En plus de la rémunération du pharmacien, les participants à ce forum ont suivi des conférences au sujet des groupements et de la digitalisation des officines. La mise en place de ces groupements constitue une option permettant d’augmenter la concurentiabilité des pharmaciens et leur rentabilité. Quant à la digitalisation, elle apparait, de plus en plus, comme une voie incontournable permettant aux pharmaciens d’exploiter le numérique pour améliorer leur exercice et offrir aux internautes des services inédits. À l’image du dossier patient mis en place par le Conseil de l’Ordre français dont les nombreux atouts ont été présentés lors de ce forum. La mise en place d’un statut pour le médicament-conseil a également été largement débattue. Et si le principe de l’adoption de ce statut semble une évidence, certains aspects comme la publicité grand public et le mode de fixation des prix ne semblent pas faire l’unanimité. Ce forum qui a été une réussite sur tous les plans, a mis en exergue l’apport des échanges d’expériences entre les pharmaciens maghrébins et leurs confrères d’autres pays francophones. Charge aux instances de chaque pays d’évaluer les expériences des autres pays et d’entamer une réflexion pour étudier leur faisabilité. PDF avec photos : lien